

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 97 (1971)  
**Heft:** 23: SIA spécial, no 5, 1971: Groupes spécialisés; Assemblée générale extraordinaire de la SIA

**Artikel:** Le groupe spécialisé des ingénieurs forestiers: ce qu'il désirait faire et ce qu'il a fait  
**Autor:** Bavier, Gaudenz  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-71266>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le groupe spécialisé des ingénieurs forestiers : ce qu'il désirait faire et ce qu'il a fait

par GAUDENZ BAVIER, ancien président du groupe spécialisé SIA des ingénieurs forestiers, Coire

Lorsque le groupe spécialisé des ingénieurs forestiers a été constitué, en automne 1958, son comité s'est trouvé en face d'un lot de problèmes auxquels il fallait apporter une solution et qui, selon le point de vue des uns et des autres, pouvaient tous être qualifiés d'urgents et d'importants. Mais comme il fallait dès le début éviter une dispersion trop grande des forces encore très modestes à ce moment-là, le comité, sous la conduite dynamique de M. Hans Grob, décida de s'attaquer à deux problèmes particulièrement pressants, à savoir l'emploi de machines de chantiers pour la construction des routes de forêts et l'emploi, dans l'industrie, des bois feuillus de peu de valeur.

Dans l'étude du premier de ces problèmes, il est apparu immédiatement qu'en face de la grande diversité des machines déjà utilisées pour la construction des chemins et des routes et des expériences variables faites avec ces machines sur les sols de différentes natures, il était indispensable de procéder à des examens approfondis et minutieux pour obtenir un tableau suffisamment clair de la situation. Un petit groupe de travail s'est alors occupé très activement de cette question. A l'occasion de la constitution, peu de temps après, de la Communauté suisse pour la construction de routes forestières, notre groupe de travail a été élargi et incorporé dans cette nouvelle organisation pour former un groupe dit « infrastructure ». Aujourd'hui, les choses se sont développées au point que l'on attend la publication, qui ne devrait pas tarder beaucoup, de bulletins sur le thème en question. Le retard survenu dans le travail de ce groupe est dû avant tout à la sur-

charge professionnelle de ses membres, qui a nécessité diverses modifications de structure, mais aussi au fait que les exigences auxquelles doivent répondre les routes forestières au point de vue de leurs dimensions et des charges qu'elles doivent supporter augmentent constamment.

Le groupe de travail qui s'est occupé de l'utilisation dans l'industrie des assortiments de bois feuillus de peu de valeur s'est heurté dès l'abord à des difficultés assez considérables du fait qu'il n'a pas été possible, dans les milieux s'intéressant aux forêts, de se mettre d'accord sur les productions de ces genres de bois dans les différentes régions. Après bien des discussions accompagnées d'enquêtes, cet obstacle put enfin être surmonté et un rapport a été publié dans la revue « Wald und Holz », organe de l'Association suisse d'économie forestière. Ce rapport a suscité un grand intérêt surtout dans l'industrie du papier. Lorsque, un peu plus tard, la Communauté suisse pour les bois d'industrie fut fondée, elle reprit à son compte l'activité de ce groupe de travail et déchargea ainsi le groupe spécialisé de cette tâche.

Le groupe spécialisé s'est occupé très intensément d'un autre problème : la situation et le domaine d'activité des ingénieurs forestiers travaillant dans les administrations publiques et la rationalisation des inspectorats des forêts, au point de vue de leur organisation, de leur personnel ainsi que des locaux qui leur sont destinés. Il est incontestable que la majorité des ingénieurs forestiers au service de l'Etat se trouvent dans une situation telle qu'ils sont dans l'impossibilité de mettre à profit de manière complète leurs connaissances professionnelles et leur talent. La



Fig. 3. — Les montagnes, les arbres disséminés et les forêts donnent leur cachet à nos paysages. Il faut également tenir compte des exigences esthétiques dans la gestion des forêts.

plupart des inspecteurs forestiers doivent assumer seuls l'activité de leur service et en conséquence tout faire eux-mêmes, depuis les travaux de dactylographie jusqu'à ceux de l'ingénieur en passant par ceux du dessinateur. Ils sont en outre logés habituellement dans des bureaux dont l'équipement est rudimentaire. Pour essayer de remédier à cet état de choses et donner à l'ingénieur la possibilité de consacrer plus de temps à ses tâches spécifiques consistant dans les soins sylvicoles et l'exploitation des forêts, ainsi que dans l'étude et la réalisation de plans d'aménagement, le président du groupe spécialisé a adressé un exposé à la Conférence des chefs des départements s'occupant des forêts de même qu'aux autorités cantonales et aux inspecteurs cantonaux des forêts. Il est difficile d'estimer les effets de cette démarche, premièrement parce que les changements à apporter dans l'organisation des services des administrations cantonales ne s'accomplissent généralement que très lentement et deuxièmement parce qu'il est malaisé pour nous de connaître les modifications qui se font progressivement dans les entreprises forestières disséminées dans toute la Suisse. Mais nous sommes persuadés que les résultats de nos efforts ne manqueront pas de se manifester si nous continuons avec la persévérance nécessaire à dénoncer ce que nous considérons comme des anomalies et indiquons les moyens d'y porter remède.

La meilleure manière dont s'est manifestée l'activité que déploie le groupe spécialisé pour promouvoir le prestige de notre profession d'ingénieur a consisté dans le succès remporté par la commission pour les honoraires des ingénieurs forestiers qui a été conduite depuis ses débuts par M. G. von Fellenberg, président infatigable et énergique. Au début, de fortes résistances ont dû être surmontées, mais le règlement concernant les travaux et honoraires des ingénieurs forestiers est maintenant reconnu et apprécié partout. Il est hors de doute que ce fait a contribué à améliorer sensiblement la considération que l'on a dans le public pour les ingénieurs forestiers, non seulement pour ceux qui exercent leur profession de manière indépendante, mais aussi pour ceux des administrations publiques. C'est d'ailleurs là une des plus importantes tâches du groupe spécialisé des ingénieurs forestiers qui continuera à y consacrer toutes ses forces.

Dans le même ordre d'idées, il faut mentionner les efforts que fait le groupe dans le domaine de la formation des ingénieurs forestiers et en particulier de leur formation post-scolaire. Sur l'initiative du groupe, une enquête a été organisée avec la collaboration de l'Inspectorat fédéral des forêts et de la Société forestière suisse. Cette enquête, qui a touché tous les ingénieurs forestiers de notre pays, avait pour but de recueillir les opinions de cette catégorie d'ingénieurs au sujet de leur formation continue, de déterminer dans quelle mesure et dans quelle direction cette formation devrait être complétée ou étendue, comment elle devrait se faire et combien de temps il faut y consacrer chaque année. Le dépouillement des réponses reçues est en cours actuellement. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de donner des explications particulières pour faire comprendre qu'aujourd'hui, à une époque où se produisent des changements qui viennent bouleverser toutes les circonstances de notre vie, il est indispensable d'accorder la plus grande attention à la formation permanente des hommes sortant de nos grandes écoles et que cette formation constitue un moyen essentiel devant leur permettre d'exercer convenablement leur profession. Les excursions faites à l'occasion de nos assemblées annuelles contribuent également à cette formation.

Dans l'idée que la forêt représente une partie intégrante de l'espace vital de bien des gens, surtout de la population de nos montagnes et que, dans ces régions, l'agriculture et la sylviculture ne peuvent être traitées que dans le cadre d'une économie d'ensemble, la nécessité s'est imposée à notre comité d'examiner de quelle manière l'ingénieur forestier pouvait intervenir avant qu'il ne soit trop tard dans les études d'aménagement local et régional du territoire et quelle formation il devrait recevoir pour pouvoir le faire utilement. Des contacts ont été pris à ce sujet avec le groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural. Ces contacts ont conduit à l'organisation, en automne 1969, d'une journée d'étude en commun sur le sujet général « Aménagement du territoire - forêt » à laquelle plusieurs membres de notre groupe présentèrent des exposés et qui se révéla un plein succès. Il s'agit maintenant d'élargir la voie dans laquelle nous nous sommes engagés, car les sphères d'intérêts des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs forestiers comptent divers points communs et une coopération étroite, principalement en ce qui concerne l'aménagement du territoire, ne peut avoir que des effets favorables.

Il est une question extrêmement importante qui préoccupe le comité du groupe : la concurrence que font les services d'Etat aux ingénieurs indépendants. Cette question soulève différents problèmes tels que la recherche d'une définition claire des situations et fonctions respectives des ingénieurs indépendants et des ingénieurs des administrations publiques, spécialement en ce qui concerne les problèmes de gestion des forêts, la possibilité de fixer par un contrat clair et précis les conditions dans lesquelles un mandat de gestion peut être confié à un ingénieur indépendant, l'examen des possibilités de faire participer des ingénieurs indépendants à l'étude et à l'exécution de projets forestiers. Le comité considère comme particulièrement important la définition de la position des ingénieurs indépendants à l'égard d'une organisation sylvicole moderne et rationnelle. Un petit groupe de travail a été chargé de l'étude de ces problèmes et il est probable qu'un rapport à ce sujet pourra être présenté bientôt.

Jetant un regard sur l'activité du groupe spécialisé des ingénieurs forestiers pendant les treize années écoulées de son existence, on peut constater avec une certaine satisfaction qu'elle représente un travail important et utile et qu'après des débuts relativement difficiles, elle est aujourd'hui reconnue et justement appréciée. Si l'énumération ci-dessus des problèmes abordés est incomplète et se limite à l'essentiel, si les résultats obtenus sont encore modestes en regard de ce que l'on espérait, on peut tout de même affirmer que ces derniers ont contribué de façon notable à mettre en valeur la position des ingénieurs forestiers dans la société. Pour ce qui est des autres problèmes dont l'étude n'a pas pu être achevée, ce qui a été accompli a pu pousser les uns à redoubler d'activité et inciter d'autres groupes à s'en occuper.

L'auteur de ces lignes pense qu'il est beaucoup plus important qu'un travail soit effectivement entrepris et qu'un problème soit résolu plutôt que de savoir qui va le faire. Il faut espérer qu'à l'avenir le groupe spécialisé des ingénieurs forestiers continuera à être à l'origine d'impulsions qui serviront le bien de notre économie forestière.

Adresse de l'auteur :

G. Bavier, ing. forestier SIA  
Kaltbrunnstrasse 6  
7000 Coire